



Conseil de l'École Doctorale des Sciences de la Vie et de la Santé. Relevé de conclusions de la séance du 4 juin 2013 (14h-17h) Salle du conseil (MISHA)

Ordre du jour :

- 1) Informations
- 2) Contrats doctoraux 2013 et fléchage
- 3) Conseil scientifique plénier
- 4) Compte-rendu des réunions du Collège des Ecoles Doctorales
- 5) Communication web: nouveau site Internet
- 6) Cérémonie du 13 juin 2013 en l'honneur de Catherine Florentz et Michel Labouesse
- 7) Journée des docteurs le 28 juin 2013
- 8) Divers

PJ: Diaporama

1) Informations:

- Formations d'été (UE scientifiques, Diapo 3) : l'ensemble des formations prévues en juin et juillet est rappelé en séance.
- Conseil des Écoles Doctorales de l'Unistra, ordre du jour de la réunion du 23 mai 2013 (Diapo 4). Les points en gras italique et surlignés font l'objet d'un commentaire dans la présente réunion.
- Contrat de site 2013-2017 et impacts sur l'ED (Diapos 5 et 6) : le contrat de site signé entre les partenaires de l'enseignement supérieur de l'académie de Strasbourg et le ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur traite en particulier de l'accréditation des Écoles Doctorales. Les 10 écoles doctorales de l'Université de Strasbourg ont été accréditées, tandis que celles de l'Université de Haute Alsace (UHA) sont soit co-accréditées, soit associées à l'une des 10 ED de l'Unistra. Dans le cas de l'ED Vie et Santé, une équipe de 3 collègues HDR (Habilitation à Diriger la Recherche) de l'UHA est concernée
- Principe d'attribution des contrats doctoraux (Diapos 7 et 8) : les différents critères proposés par la vice-présidence Recherche et Formation Doctorale ont été validés par le Collège des Écoles Doctorales de l'Unistra. Au regard de ces critères, l'ED Vie et Santé dispose, à la date du présent Conseil de l'ED, de 34 contrats doctoraux après une ultime correction en cours de vérification de la répartition du nombre des HDR entre l'ED 414 Vie et Santé (de 35 à 34) et l'ED 520 Physique et Chimie de (7 à 8).
- Principe d'attribution du soutien de base aux Écoles Doctorales (Diapos 9 à 12) : les différents critères proposés par la vice-présidence recherche et formation doctorale ont été validés au Collège des Écoles Doctorales. Au regard de ces critères, l'ED Vie et Santé dispose pour l'année 2013 d'un soutien de base de 43011 Euros.





- Concours de l'École Doctorale 2013 : les étapes de l'organisation du concours sont rappelées (Diapo 13). Les jurys d'audition sont constitués au prorata du nombre de HDR dans les grands groupes de recherche. Les 3 membres extérieurs (ils doivent être 2 minimum) sont présentés (Diapo 14).
- Contrats doctoraux Région Alsace (Diapo 15) : 24 projets ont été évalués par l'ED Vie et Santé lors de la réunion du Conseil Scientifique de l'ED du 21 mars 2013. Le résultat de l'évaluation a été transmis à la Région Alsace qui charge sa commission d'experts, le « Comité des Sages », de l'interclassement entre les propositions des différentes ED de l'académie. Les propositions ont alors été transmises aux élus du Conseil régional d'Alsace. Nous n'avons pas encore connaissance des décisions retenues.

2) Contrats doctoraux et fléchage 2013 (Diapos 16 à 18):

Le Conseil Scientifique de l'ED souhaite poursuivre une politique de « fléchage » de thèmes pour l'attribution d'une partie des 34 contrats doctoraux disponibles. Cette politique est définie en cohérence avec les choix stratégiques opérés par les Unités de recherche ; elle concerne donc des thèmes retenus par les Directeurs des Unités de Recherche pour être support d'attribution par le concours de l'ED. Chaque dossier sera soumis à l'expertise de 3 membres du Conseil Scientifique Restreint (titulaires et suppléants) de l'ED pour n'en retenir que 5 dossiers maximum (Diapo 16).

Les critères d'attribution sont discutés et seuls certains d'entre eux sont retenus (Diapo17) :

- Professeurs ou Directeurs de Recherche recrutés ou promus au cours des deux dernières années (avec validation officielle au plus tard au 31 décembre 2012)
- HDR portant un sujet dont la transdisciplinarité est attestée par une codirection. L'instruction de cette action sera faite suivant le calendrier indiqué sur la Diapo 18.

3) Conseil Scientifique Plénier : (Diapos 19 à 22)

La constitution du CSP est rappelée (Diapo 19), . Les membres extérieurs (Diapos 20 à 22) ont donné leur accord. Le Conseil se réunira le 26 juin 2013.

4) Compte-rendu des réunions du Collège des Ecoles Doctorales (Compléments, Diapos 24à 31)

- Le doctorants retenus pour les programmes IdEx seront auditionnés par un jury défini par le collège des ED entre le 17 et le 19 juillet 2013. Une deuxième série d'audition aura lieu en septembre 2013 (Diapo 25).
- Les Doctoriales d'Alsace n' ayant pu se tenir au printemps 2013 comme initialement prévu en raison du peu de doctorants inscrits, elles auront lieu du 20 au 25 octobre 2013 (Diapo 26). Le conseil souligne l'importance et les enjeux de cette manifestation dans la formation doctorale aux directeurs de thèse et aux doctorants.
- Le collège des écoles doctorales a souhaité la constitution d'un groupe de travail dédié au programme des formations. Luc Dupuis, président de la commission pédagogique de l'ED (Diapo 27), est notre représentant.





- Le bilan des inscriptions 2012-2013 (Diapo 28) est présenté, puis le calendrier des inscriptions pour 2013-2014 (Diapo 29), avant que ne soient formulés quelques rappels concernant les thèses en cotutelle (Diapo 30).

5) Communication web:

Le nouveau site Internet de l'ED est en cours de construction avec l'aide de la DUN (Division des Usages du Numérique de l'Université de Strasbourg ou Unistra). Le logo (Diapo 31) et les premières pages sont présentés en séance.

6) Cérémonie du 13 juin 2013 en l'honneur de Catherine Florentz et Michel Labouesse :

L'ED a organisé avec les services de la Présidence de l'Unistra une cérémonie de remerciements mettant à l'honneur l'implication de Catherine Florentz pendant 8 ans à la direction de l'ED ainsi que celle de Michel Labouesse comme directeur-adjoint durant 4 ans. Les détails (Diapo 32) sont rappelés en séance.

7) Journée des docteurs le 28 juin 2013 (Diapo 33) :

Depuis 2009 et la création de l'Unistra, l'Université organise au Palais Universitaire une journée de remise des prix et des diplômes de doctorat. La date du vendredi 28 juin a été retenue pour 2013.

8) Divers : (Diapo 34)

- L'AMOPA, association des membres des palmes académiques propose un soutien financier aux doctorants. Les critères d'attribution dépendent de la capacité des candidats à résumer le thème de leur thèse tout en le rendant accessible au grand public. Suite à l'appel à candidatures lancé à l'intention des doctorants, les 5 projets soumis à l'ED ont été transmis à l'AMOPA.
- Yves Mély alerte l'ED quant à la disparition en 2013 de la spécialité de master Imagerie, robotique et ingénierie pour le vivant (IRIV). Il propose que la spécialité de master biophysicochimie et nanosciences (mention chimie) soit retenue comme spécialité de master prise en compte pour le Concours A d'attribution des contrats doctoraux. Ce point est remis à un prochain conseil qui traitera du concours de l'ED pour 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h.

Serge Potier Directeur de l'École Doctorale 414 Sciences de la Vie et de la Santé.